2ème ANNÉE — DUCK LAKE, SASK. JEUDI 7 MARS 1912 — No. 1

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)	$1.00
Un an (Etats-Unis)	$1.50
Un an (Europe)	$2.00



NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)	$0.12
Insertions subséquentes	0.08
Mariage, Décès, Naissance	0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires: Cie LA BONNE PRESSE Ltée — Dr. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

La Saskatchewan française fait bloc solide

Journées mémorables du 27 et 28 février 1912

La premiere convention des catholiques de langue francaise de la Saskatchewan remporte un succes eclatant.

S. G. Mgr O.-E. Mathieu, S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., l'Hon. A. Turgeon, a la tete de 450 delegues prennent part aux deliberations.

Bases d'une vaste organisation

Télégrammes d'adhésions

Son Excellence le Délégué Apostolique

T. R. P. LACOSTE, Duck Lake

Très sensible hommages, Canadiens-français, Saskatchewan. Bien volontiers et de tout cœur je les bénis.

Le Délégué Apostolique.

Télégramme de Mgr Langevin

"De cœur avec vous, mes meilleurs vœux de succès."

Ad. Langevin, O.M.I.
Archevêque de St. Boniface.

S. G. Mgr E. Legal O.M.I.

REV. PÈRE H. LACOSTE, Duck Lake

De cœur avec vous je fais les vœux les plus sincères pour le succès de votre Congrès.

Emile J. Legal,
Evêque de St. Albert.

L'Association Canadienne Française d'Education de l'Ontario

CONGRÈS DES CANADIENS-FRANÇAIS, Duck Lake.

L'Association Canadienne française d'Education d'Ontario témoigne au Congrès des Canadiens-français de la Saskatchewan, son adhésion entière et lui souhaite plein succès dans ses entreprises.

C. S. O. Boudreault, Président.
Jules Tremblay, Secrétaire.

Reunion l'an prochain a Regina. Un comite permanent compose de M. Maurice Quennelle, du R. P. H. Delmas, O.M.I. et de M. l'abbe Chs Maillard, est forme. Quatorze delegues sont choisis pour representer la Saskatchewan au Congres de Quebec.

Motions et travaux importants, L'union et l'enthousiasme caracterisent la Convention.

Le Congrès réclame le maintien des écoles séparées au Keewatin

Le doigt de Dieu est là

Un succès à tous points de vue, et un succès étonnant: telle est bien l'impression que tous ont remporté de la première convention des catholiques de langue française de la Saskatchewan.

En résumant dans ce seul mot l'oeuvre immense accomplie durant les journées mémorables du 27 et du 28 février à Duck Lake, nous ne faisons que traduire le sentiment unanime de tous les congressistes. C'est le témoignage réconfortant que nous en donnent tout d'abord Nos Seigneurs les évêques, eux qui, par leur présence vénérée au milieu de nous et leur parole, si sage et autorisée, ont contribué plus que tout autre à la réalisation de ce succès. C'est le témoignage de tous, et c'est d'ailleurs ce sentiment unanime de l'assemblée qui a fait accueillir avec un enthousiasme indescriptible le projet de nous réunir encore l'an prochain à Régina.

Il fallait vraiment que Dieu lui-même se fut chargé de cette oeuvre dès les commencements pour qu'elle arrivât à des résultats si consolants et si féconds.

Aussi bien, nos actions de grâces les plus vives doivent-elles s'adresser à Dieu qui tient tous les coeurs dans sa main et qui daigne se servir des instruments les plus humbles pour la réalisation de ses adorables desseins.

"Vive le Christ qui aime les Francs!" doivent s'écrier aujourd'hui tous les catholiques de la Saskatchewan, et nous ajouterons avec S. G. Mgr Mathieu, dans son discours final: *"Vivent les Francs qui aiment le Christ!"*

Il fallait que ce Congrès fut voulu du bon Dieu, pour conduire ici dans cette modeste ville de Duck Lake, des représentants nombreux de toutes les parties de la Saskatchewan, venus de si loin pour travailler dans un esprit d'union et de charité au maintien d'une cause qui leur est mille fois plus chère que la vie: le maintien de leur foi et de leur langue.

A tous, et au nom de tous, nous disons: merci. LE PATRIOTE, qui eut l'honneur de lancer le projet que vous avez accueilli avec un si vif enthousiasme, ne saurait trouver de termes plus expressifs que cette simple parole du coeur à des hommes de coeur et qui dit tout: merci.

L'exemple superbe que viennent de donner les catholiques de langue française de la Saskatchewan, s'impose de lui-même à l'admiration de tous nos compatriotes des autres provinces. Il redira à tous que les plus grands sacrifices sont les plus nobles et les plus glorieux lorsqu'ils sont acceptés pour une belle et grande cause.

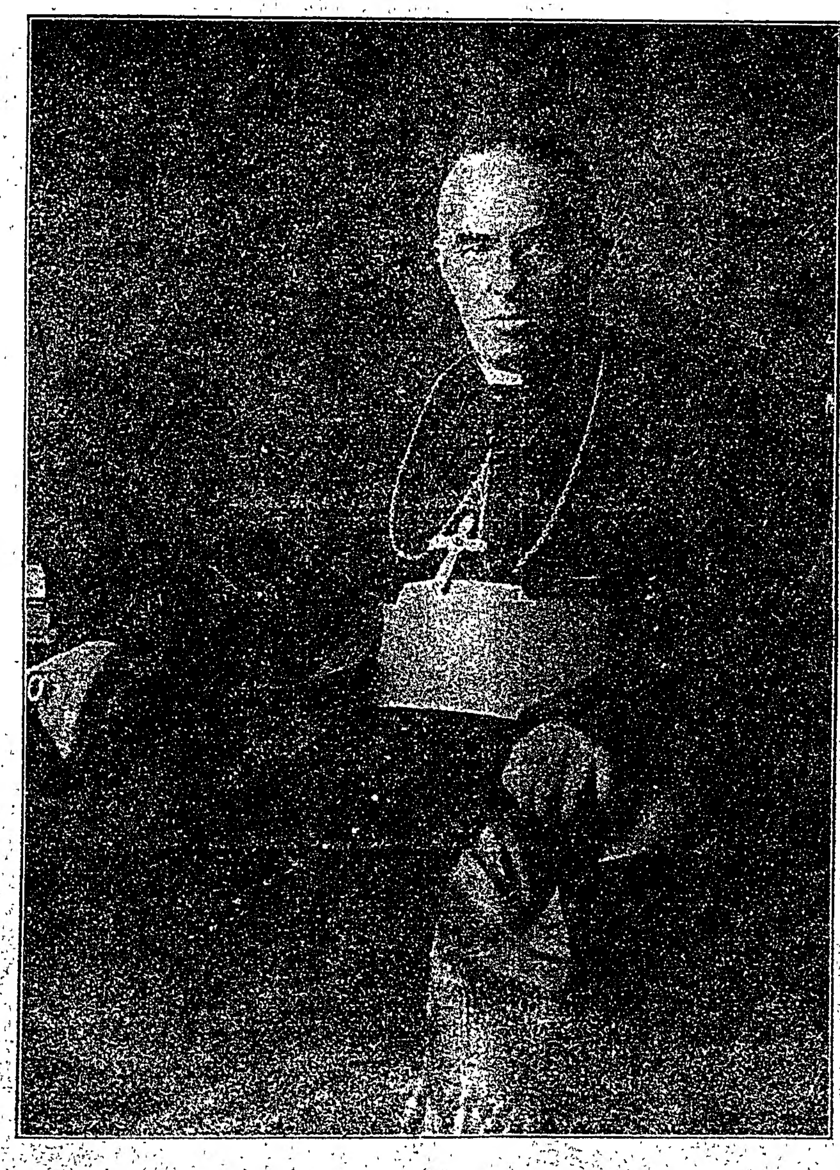
Nos Seigneurs les Evêques n'ont pas hésité à faire trève à leurs accablantes occupations pour venir nous encourager de leur présence et nous apporter la lumière de leurs sages et précieux conseils.—Merci.

Notre distingué représentant dans le cabinet provincial, le sympathique procureur général de la Saskatchewan, n'a pas craint de quitter le travail absorbant de la session provinciale pour venir appuyer bravement les droits primordiaux de notre langue en Saskatchewan.—Merci.

Et quel dévouement n'a-t-il pas fallu à ces braves patriotes, qui nous sont venus de tous les coins de la province, jusque de l'extrême sud-est, à 400 milles d'ici?

La récompense, tous l'ont trouvée dans le beau et bon travail qui s'est accompli ici, et qui a permis d'asseoir solidement les bases d'une puissante organisation pour les nôtres dans l'Ouest.

Dieu l'a voulu. Le doigt de Dieu est là



S. G. MGR. O.-E. MATHIEU
Evêque de Régina.

Comité d'Organisation du Parler Français de l'Alberta

DR N. H. TOUCHETTE, Duck Lake

Comité de participation d'Alberta au Congrès du Parler Français de Québec vous adresse félicitations chaleureuses sur votre initiative et fait les meilleurs vœux de succès pour votre Convention, unis de cœur avec vous. Nous souhaitons que vos travaux portent des fruits féconds et marquent aurore d'ère nouvelle pour notre élément dans l'Ouest.

L. A. Giroux, Alex. Michelet.

Les Artisans Canadiens Français

Par une lettre en date du 26 février et que nous reproduisons ailleurs cette puissante Société, nous envoie sa chaleureuse adhésion qu'elle accompagne d'une contribution de $25.

Motion au sujet de l'annexion du Keewatin

Proposée par M. Joseph Gagnier, électeur conservateur de Duck Lake, et votée à l'unanimité par le Congrès

Les catholiques de langue française de la Saskatchewan, réunis en convention à Duck Lake, le 28 février 1912, émettent le voeu suivant relativement à l'extension des frontières du Manitoba par l'annexion du territoire du Keewatin.

"Que le parlement fédéral actuel, respecte la loi de la Constitution, décrétée en 1875 au sujet des écoles confessionnelles, reconnue et approuvée par tous nos grands hommes d'Etat, notamment Edward Blake, Alexander McKenzie, Sir John A. McDonald, Sir Chs. Tupper, George Brown, Alexander Campbell, Letellier de St Just et autres. La dite loi est clairement exprimée au chapitre 62 des Statuts revisés du Canada, clause 10, et se lit comme suit:

"Le commissaire en conseil, s'il est autorisé à rendre des ordonnances concernant l'instruction publique, rend toutes les ordonnances à ce sujet: mais dans les lois et ordonnances concernant l'instruction publique, il doit toujours être décrété qu'une majorité des contribuables d'un district ou d'une partie des territoires ou d'une partie quelconque moindre ou subdivision de ce district ou de cette partie, sous quelque nom qu'elle soit désignée, peut y établir des écoles qu'elle juge à propos, et imposer et percevoir les contributions ou taxes nécessaires à cet effet; et "aussi, que la minorité des contribuables du district" ou de la subdivision, qu'elle soit protestante ou catholique, peut y établir des écoles séparées et qu'en ce cas les contribuables qui établissent ces écoles protestantes ou catholiques séparées ne sont assujettis au paiement que des contributions ou taxes qu'ils s'imposent eux-mêmes à cet égard."

A cet effet nous demandons avec instance que le parlement fédéral actuel insère dans son bill d'extension des frontières du Manitoba une clause pour maintenir les droits indéfiniment garantis aux minorités par le susdit article.

Nous émettons de plus le vœu que si le parlement fédéral manquait à son devoir sur ce point, tous les groupes de langue française du Canada, qui seront représentés à Québec au Congrès de la langue française, s'unissent à ceux de l'Ouest canadien pour réclamer pleine et entière justice et reconnaissance officielle des droits garantis aux écoles confessionnelles par la Constitution dans le district du Keewatin.

Délégués au Congrès de Québec

Choix unanime de la Convention

S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque de Régina, S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., évêque de Bérénice, vic.-apost. du Keewatin.

Hon. A. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, député de Duck Lake.

T. R. P. Lacoste, O. M. I., V. G., administrateur du diocèse de Prince-Albert.

M. Maurice Quennelle, notaire, maire de Wauchope, membre du comité permanent.

R. P. H. Delmas, O. M. I., principal de l'école St Michel, membre du comité permanent.

M. l'abbé Chs. Maillard, de Wolseley, membre du conseil épiscopal de Régina, membre du comité permanent.

R. P. A. F. Auclair, O. M. I., directeur du PATRIOTE DE L'OUEST, Duck Lake.

M. l'abbé A. P. Bérubé, missionnaire - colonisateur, Vonda.

R. P. Chs. Saunier, M. S. C. Qu'Appelle.

M. l'abbé P. E. Myre, directeur de la "Bonne Presse", Marcelin.

M. Amédée Cléroux, agent d'immigration, Vonda.

M. J. P. Beauchamp, de Qu'Appelle.

M. Louis Schmidt, écrivain publiciste, ex-membre du gouvernement provisoire de de la Rivière Rouge, de St Louis.

La grande Convention des 27--28 février 1912

MARDI, 27 FÉVRIER

L'arrivée des Congressistes

Bon nombre de congressistes étaient déjà arrivés dans le cours de la journée du mardi, 27.

A voir l'animation qui règnait dans notre petite ville et qui se concentrait spécialement autour des bureaux du PATRIOTE l'on sentait bien que Duck Lake n'avait encore jamais été à pareil honneur.

Le train du sud, dû à 7 h. du soir, devait nous amener le plus fort contingent. Le grand vent et le froid qui sévirent toute la journée donnèrent à penser que le convoi, impatiemment attendu, serait considérablement en retard. Ce ne fut qu'à 8½ hrs., en effet, qu'il entra en gare. Une foule nombreuse se pressait aux abords. NN. SS. les évêques prirent place dans l'une des voitures de M. J.-M. Forestier, qui se dirigea vers l'église roissiale. En moins d'une demiure tout le monde se réunissait 'église pour entendre les adresses de bienvenue et les réponses de NN. SS. les évêques.

Des fauteuils avaient été préparés dans le sanctuaire pour S. G. Mgr Mathieu, S. G. Mgr Charlebois et le T. R. P. Lacoste.

L'hon. M. Turgeon devait ne nous arriver que le lendemain matin pour la messe pontificale.

Réception

L'église paroissiale était le seul local assez vaste pour contenir l'assemblée des 450 congressistes, admis sur cartes spéciales.

Le T. R. P. Lacoste souhaita la bienvenue à NN. SS. les évêques et aux distingués visiteurs au nom du diocèse et au nom de S. G. Mgr Pascal retenu en France. Il exprima ses regrets de l'absence de S. G. Mgr Langevin [illegible] dépôt est menacé dit-il [illegible] veille à son poste.

M. l'abbé Th. [illegible] Duck Lake [illegible] bienvenue [illegible] M. M. J. Dubois [illegible] belle adresse au nom [illegible] et le jeune Etienne [illegible] une autre adresse charmante [illegible] délicate au nom de l'école catholique et de la jeunesse de la ville.

L'espace nous manque aujourd'hui pour reproduire ces documents mais nous y reviendrons prochainement.

S. G. Mgr Mathieu

S. G. Mgr Mathieu fut vivement applaudi lorsqu'il se leva pour répondre. Il empoigna son auditoire du premier coup et se gagna tous les coeurs. Nous reproduisons le texte sténographié de son discours en 3ième page.

S. G. Mgr Charlebois

S. G. Mgr Charlebois, n'ajouta que quelques mots, vu l'heure tardive. Il insista surtout sur l'esprit d'union qui devait présider à nos travaux "Ce Congrès, dit-il, aura beaucoup d'importance. Ce n'est pas une convention politique. Nous ne voulons pas porter ombrage aux autres nationalités. Nous voulons nous unir pour nous protéger. Mettons de côté toute susceptibilité, ne formons qu'un coeur et qu'une âme, pour que toutes nos délibérations ne fassent qu'un faisceau d'idées."

Messe pontificale et banquet

La messe pontificale commença vers 10 hrs. dans une église comble. Nous reproduisons ailleurs le texte du magistral sermon de S. G. Mgr Mathieu.

Le banquet qui suivit la messe donna lieu à de superbes discours que nos lecteurs trouveront aussi au complet dans une autre colonne.

Travaux de la Convention

Puis commença la série des travaux de la Convention qui se tinrent à l'église paroissiale.

Les conférenciers occupaient des sièges dans le sanctuaire. S. G. Mgr Mathieu était au centre, ayant à sa gauche S. G. Mgr Charlebois et l'hon. M. Turgeon, et, à sa droite, le T. R. P. Lacoste, président du comité d'organisation.

Secrétaires de l'assemblée

Deux secrétaires furent choisis pour rediger et prendre note des motions de l'assemblée, ce furent MM. O. St Denis, de Duck Lake, et M. Maurice Quennelle de Wauchope.

L'hon. M. Turgeon

L'hon. M. Turgeon, ayant reçu un télégramme qui le rappelait l'urgence à Régina, l'ordre du programme fut un peu changé pour permettre à l'assemblée d'entendre l'important travail de l'hon. M. Turgeon sur la situation légale du français en Saskatchewan.

Le travail accompli

LE PATRIOTE reproduira "in extenso" les principaux travaux de la Convention et nous ne voulons pas anticiper sur le plaisir que goûteront nos lecteurs à méditer ces considérations mûrement étudiées par des orateurs parfaitement compétents dans leurs départements respectifs.

Ecole -- Colonisation -- Organisation

On y constatera qu'il s'est accompli un travail d'ensemble d'une logique parfaite, se groupant autour de ces trois idées: l'école, la colonisation et l'organisation de nos forces. Ces discours ont jeté des semences d'idées fécondes dans tous les esprits et laissent entrevoir l'établissement prochain d'une vaste et solide organisation dont le Comité permanent étudiera la mise à exécution.

M. l'abbé L. P. Gravel parla le premier et traça un plan magnifique d'organisation pour fortifier nos groupes par la colonisation.

Il fut suivi de l'hon. M. Turgeon qui précisa la situation légale du français en Saskatchewan, dont les droits, garantis par la Constitution du Nord-Ouest de 1875 puis abrogés par les Ordonnances, furent passés sous silence dans l'acte de 1905, mais maintenus dans l'enseignement d'un cours primaire. Il émet le voeu que tous fassent l'usage le meilleur et le plus complet possible de la loi.

L'hon. M. Turgeon reçut une chaleureuse ovation en quittant l'assemblée.

Pour le maintien des écoles séparées du Keewatin

[illegible] des écoles séparées du Keewatin [illegible] à l'unanimité. Nos lecteurs en trouveront le texte en première page.

M. A. H. de Tremaudan, directeur du "Hudson Bay Herald" et délégué de Le Pas, fit remarquer que les catholiques du Keewatin avaient fait le nécessaire pour faire reconnaitre leur droit acquis de par la Constitution à l'établissement d'écoles séparées.

S. G. Mgr Charlebois ajouta quelques mots d'explication au sujet des délais qu'apporte le commissaire M. White à se constituer un conseil. Les droits du Keewatin aux écoles séparées sont incontestables.

La pétition au parlement fédéral à ce sujet que nous reproduisons ailleurs fut signée par tous les congressistes.

Ajournement

Après les discours de MM. Gravel, Turgeon, Bérubé, Legault, R. P. Lajeunesse et Myre l'assemblée fut ajournée à 8 h.

Société du Parler Français

Le premier travail de la soirée fut la formation d'une association de tous les catholiques de langue française de la Saskatchewan sous le nom de (Société du Parler Français de Saskatchewan). Adopté à l'unanimité.

Comité Permanent

Puis vint la formation d'un Comité Permanent. Sur proposition de M. J. P. Beauchamp, de Qu'Appelle, secondé par M. Pierre Labrosse de Marcelin, le R. P. Delmas, O.M.I., M. l'abbé Chs Maillard de Wolseley, et M. Maurice Quennelle de Wauchope, furent choisis.

Ce comité devra s'adjoindre d'autres membres.

Ensuite on procéda au choix des délégués de la Saskatchewan pour le Congrès de Québec. 14 délégués furent choisis à l'unanimité.

Le Congrès se dispersa vers 10 hrs du soir au chant du "O Canada."

LE PATRIOTE continuera dans ses prochains numeros à faire connaître des détails intéressants sur la Convention.

Journées bien remplies, que celles du 27 et 28 février 1912, et journées qui compteront dans l'histoire de la Saskatchewan française.

L'Assistance

L'aspect que présentait l'assemblée des 450 délégués était des plus frappants. Sur toutes les physionomies se lisait cette gravité d'hommes sérieux réunis pour la défense d'une cause.

Le Clerge

On remarquait parmi les membres du clergé qui prirent part à la Convention :

S. G. Mgr O. E. Mathieu, S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., T. R. P. H. Lacoste, O. M. I., M. l'abbé Chs. Beaulieu, Secrétaire de Mgr Mathieu, Rev. L. P. Gravel, Moose Jaw, Rev. P. Chs. Sauner, M. S. C., Qu'Appelle. MM. les abbés H. Kugener, Ituna, J. A. Thérriault, Montmartre, P. E. Myre, Marcelin, P. Nicolet, Carlton, H. Chauvin, Bellevue, J. Gaire, Wauchope, A. Louison, Henribourg, A. P. Bérubé, Vonda, J. A. Lajeunesse, O. M. I., Saskatoon, J. Paillé, O.M.I., North Battleford, X. Simonin, O. M. I., Aldina. L. Leduc, Viscount, R. P. J. Moulin, O. M. I., Batoche. R. P. A. M. Sorrel, M. S., Forget. M. J. S. Benoit, Beauchamp, G. B. Bourdel, Howell, Chs. Maillard, Wolseley. R. P. Maur, Battleford, D. M. Gamache, Kuroki, M. Perquis, Prince Albert. R. P. E. Pascal, O. M. I., Prince-Albert. R. P. Bruck, O. M. I., J. B. Jullion, St-Hippolyte. R. P. Minwegen, Rosthern. H. Delmas, O.M.I., principal de l'Ecole St-Michel. A. F. Auclair, O.M.I., directeur du "Patriote de l'Ouest". V. Gabillon, O. M. I. et Th. Schmid de Duck-Lake. R. P. J. Garnier Vegreville, Alta.

Les Laïques

Nous remarquions dans l'assemblée [illegible] de la Saskatchewan, Régina. Eugène Sauvé, Organisateur de l'Union St-Joseph du Canada, Ottawa.

J. Gédéon Poulin, Prince-Albert. A. de Tremaudan, Le Pas. C. Ecarnot, Montmartre. D. L. de Tremaudan Montmartre. J. Laderoute, Batoche. H. Despins, Marcelin. Z. Gaudet, Bellevue. H. Levêque, Vonda. Cam. Gaudet, Garonne. A. Marcotte, Hudson Bay Je. H. Loiselle, H. B. Je. P. StPierre, Saskatoon. J. E. Fortin, Regina. H. Gaudet, Garonne. L. Gaudet, Garonne. C. Gratton, Delmas. A. Duhamel, St-Léon, Jack-Fish. A. Gigot, Delmas. C. Thillet, Arthabasca Landing. D. Racette, St-Laurent. A. Venne, Marcelin. B. Rio, Carlton. Dr. V. Bourgeault, Marcelin. R. Denis, St-Denis. Jos. Cantin, Prince Albert. J. Labrosse, Marcelin. A. Cléroux, Vonda. F. Loiselle, Vonda. Luc Gagnon, Vonda. F. Poitras, Ituna. J. A. Hardy, Marcelin. Roch Lefebvre, Bellevue. A. Marleau, Vonda. H. Théoret, Bellevue. A. Gauthier, Marcelin. Chs. Gauthier, Marcelin. D. M. Gounod, Wadena. J. Fiolleau, Carlton. C. Masson, Howell. A. Marcotte, Howell. G. Boyer, Marcelin. L. Le-Houillier, Marcelin. P. Généreux, Dundurn, Prairie Ronde. J. Trudel, Dundurn, Prairie Ronde. J. O. Legault, St-Hippolyte. Pierre Roy, Vonda. E. Baril, Prince-Albert. H. Labrosse, Marcelin. B. Bouchard, Prince-Albert. Maurice Quennelle, Wauchope. M. et Mme H. Tourigny, Wolseley. R. Gareau, Garonne. A. Gauthier, Prince-Albert. R. Prudhomme, Saskatoon. P. Viens, Crystal Springs. J. Labrosse, Marcelin. A. Beauchamp Beauchamp. A. Didier, Beauchamp. J. Boyer, Marcelin. N. Despins, Marcelin. H. Despins. Pat. Gariépy, Marcelin. D. Carrière, Ituna. A. Bremner, St-Louis. J. Beauchamp, Qu'Appelle.

La population de Duck-Lake était au complet et toutes les paroisses avoisinantes avaient envoyé de nombreux contingents.

Les journaux et la Convention

Les grands quotidiens suivants [illegible] représentés à la convention par un correspondant spécial: *The Daily Free Press*, de Winnipeg. *Le Télégramme*, de Winnipeg, *The Morning Leader*, de Régina, *The Province*, de Regina. *The Daily Phoenix*, de Saskatoon, *The Capital*, de Saskatoon. *Le Devoir*, de Montréal. *La Patrie*, de Montréal, avait aussi demandé un compte rendu par télégraphe.

Nous nous plaisons à reconnaitre que les rapports détaillés que ces divers journaux ont publiés en une couple de colonnes sont substantiellement exacts et rédigés dans un esprit d'impartialité et de justice pour la Convention des catholiques de langue française de la Saskatchewan.

Pétition au Parlement Fédéral

La pétition suivante circule à travers le Canada et recueille de nombreuses signatures. Elle a été signée, à Duck Lake, par tous les délégués de la Convention des catholiques de langue française de la Saskatchewan.

SIGNEZ et faites SIGNER.

Il suffit de découper ce morceau du journal et de le coller en tête des feuilles de signatures et faire parvenir le tout, au plus tôt, au PATRIOTE DE L'OUEST, Duck Lake, Sask. Nous engageons fortement tous ceux qui exercent quelque influence dans leur district de faire signer cette requête par le plus grand nombre possible d'électeurs.

A L'HONORABLE PRÉSIDENT
ET AUX HONORABLES MEMBRES DU SÉNAT A OTTAWA

A L'HONORABLE PRÉSIDENT DES COMMUNES
ET AUX HONORABLES MINISTRES ET DÉPUTÉS A OTTAWA

L'HUMBLE REQUÊTE DES SOUSSIGNÉS,
ÉLECTEURS DE LA PROVINCE

DE.....................................

expose respectueusement :—

1o Qu'une loi a été soumise au Parlement du Canada à l'effet d'annexer une partie des territoires du Nord-Ouest (Keewatin) à la province du Manitoba;

2o Que les Catholiques tout comme les Protestants ont droit, de par la loi qui régit ces territoires, à des écoles séparées confessionnelles, garantissant à la minorité catholique ou protestante des écoles de son choix, avec droit à sa part proportionnelle des subsides ou octrois législatifs, municipaux ou autres et à n'être taxée que pour le soutien de telles écoles catholiques ou protestantes suivant le cas.

3o Que dans la province du Manitoba, à laquelle une partie de ces territoires doit être annexée par la loi projetée, la minorité catholique depuis 1890 est injustement privée de ses droits à des écoles séparées, quoique ces droits aient été formellement reconnus par une décision du Conseil Privé, qui ordonnait et ordonne de restituer aux Catholiques du Manitoba les droits scolaires dont ils ont été injustement spoliés.

4o Que dans ces circonstances il est désirable qu'il soit pourvu, dans la loi agrandissant les frontières du Manitoba, à ce que les droits scolaires des Catholiques soient sauvegardés.

C'est pourquoi vos requérants prient le Gouvernement Fédéral et le Parlement du Canada de garantir dans le projet de loi actuel, par des dispositions spéciales, les droits des Catholiques ou Protestants du Manitoba au maintien, soutien, établissement et direction d'écoles séparées confessionnelles, dans les territoires susdits, en conformité avec les croyances religieuses de la minorité catholique ou protestante, ainsi que le droit de telle minorité à sa part proportionnelle des subsides ou octrois législatifs, municipaux ou autres et à n'être taxée que pour le soutien de telles écoles catholiques ou protestantes, suivant le cas.

ET VOS REQUÉRANTS NE CESSERONT DE PRIER

Réponse de Mgr Mathieu aux adresses de Bienvenue

Monseigneur attribue d'abord les éloges que l'on vient de lui faire au respect qui fait voir les qualités comme à travers un verre grossissant et puisque tous se disent heureux de sa préssnce, son bonheur à lui n'en est que plus grand car il est toujours plus doux de donner que de recevoir.

On demandait, dit-il, à un doge de Venise qui visitait le palais de Versailles ce qui le surprenait le plus, et lui de répondre : "c'est de me voir ici."

Il y a à peine quelques mois, m'eut-on demandé ce que j'éprouverais, en me voyant aujourd'hui prenant part à ce congrès, venant rencontrer ici des frères avec qui maintenant je devrai vivre, dont l'avenir spirituel et même temporel sera, jusqu'à la fin de mes jours, de par la volonté de Dieu, l'objet de ma plus vive sollicitude, j'aurais certainement. moi aussi, répondu : "Ce serait de me voir là."

Je n'ai pas besoin de vous le dire, ce changement inattendu dans ma carrière ne s'est pas fait sans un brisement du coeur. Mais Dieu qui blesse pour guérir ne manque jamais de mettre sur la route de celui qui consent à souffrir pour lui des oasis, où se trouvent la consolation et le repos.

Et j'en ai fait l'expérience depuis que, comme vous, je suis citoyen de votre immense Ouest Canadien, parcouru en tous sens par nos missionnaires qui semblent avoir laissé quelque chose d'eux-mêmes à ces lieux qui les ont vu travailler et souffrir, comme ces fleurs qui communiquent leur parfum à tout ce qui les touche ; j'éprouve un charme ineffable en parcourant ces territoires où ont vécu ces beaux specimens de notre race, et j'attribue à leurs prières les douces émotions dont mon âme est parfois remplie. (Appl.)

J'en fais l'expérience surtout aujourd'hui en goutant le plaisir de vous rencontrer et de pouvoir parler avec vous de sujets qui nous intéressent grandement, de causes dont nous avons tous à coeur le succès.

Soyons Patriotes

Que venons-nous faire ici ? Nous venons étudier ensemble les moyens à prendre pour conserver la langue française, ce diamant d'un prix inestimable, cette oeuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille, accessible à toutes les hautes pensées, à tous les nobles sentiments, aussi propre à dire de grandes choses que des choses aimables.

Nous voulons, tout en vivant heureux sous le drapeau anglais, conserver notre nationalité et pour cela nous croyons devoir travailler à conserver notre langue.

Nous le savons, absolument parlant, on peut être d'un pays par le coeur sans en parler la langue. Quels patriotes étaient les bretons parlant celtique, les franc-comtois parlant suisse, les corses parlant italien, et autrefois, les alsaciens parlant allemand ? Mais il n'en est pas moins vrai de dire que d'ordinaire une vie nationale, pour être forte et sure d'elle-même, doit s'aider d'une langue. (Appl.)

Nous voulons surtout conserver notre religion et nous regardons notre langue sinon comme nécessaire, au moins comme très utile pour la réalisation de ce désir profondément ancré dans tous nos coeurs.

Sans doute nous voulons et nous devons apprendre l'anglais, nous ne voulons pas être de ceux qui croient à la vérité de cette maxime : *whoever speaks two languages is a rascal.* Nous tenons à savoir cette langue dans laquelle on trafique, dont on use en voyage, en négoce, en affaires, mais nous voulons aussi une autre langue pour prier, pour adorer, nous voulons la conserver cette langue que nous avons bégayée sur les genoux de nos bonnes mères chrétiennes et qui nous a servi pour dire à Dieu, quand nous étions petits enfants, que nous l'aimions et que nous voulions l'aimer dans le temps et dans l'éternité. (Appl.)

Parlons Français

Et peut-on nous faire un reproche de vouloir parler français dans un pays soumis à la couronne britannique ? Peut-on un seul instant croire que notre langue soit de nature à diminuer notre patriotisme ?

Mais qu'on ouvre donc l'histoire et les pages, où le patriotisme le plus pur y brille en lettres d'or, n'ont-elles pas été écrites par nos pères parlant le français et se battant comme des lions pour défendre le drapeau anglais encore teint du sang de leurs ancêtres ? (Appl.)

Lorsque Lafayette, quelques années après la cession, accourut au secours de l'insurrection américaine, il avait compté que les canadiens-français le regarderaient comme un sauveur et se jetteraient dans ses bras. Ils se montrèrent de vrais patriotes, ils se battirent comme des héros pour défendre le drapeau anglais et Lafayette indigné leur lança ce mot malheureux : "Vous ne voulez pas être libres ; restez donc esclave."

Nos pères firent leur devoir : ils en reçurent la récompense et aujourd'hui, les petits fils de Lafayette qui viennent visiter le Canada nous trouvent jouissant de la plus entière liberté, n'espérant plus, ne désirant plus être soumis à la France. (Appl.)

Et nos sentiments, l'illustre M. de Voguë les a parfaitement exprimés quand il écrivait : "Notre fille mal gardée, a été enlevée par un gendre qui avait remarqué ses beaux yeux ; il s'est radouci avec le temps ; aujourd'hui il est parfait, il rend notre fille d'autant plus heureuse qu'il lui laisse toute liberté de vivre suivant les coutumes paternelles : elle garde la foi jurée à son Seigneur mais elle chérit plus que jamais ses vieux parents."

Quelques années plus tard, nos pères gardèrent encore une fois le pays à l'Angleterre, en luttant avec bravoure sous le commandement de Salaberry, notre Epaminondas canadien. (Appl.)

Dans un ouvrage d'Alfred de Vigny, nous lisons qu'un anglais compare son pays à un vaisseau. "Notre île, dit-il, en a la forme. La proue tournée au nord, elle est comme à l'ancre au milieu des mers, surveillant le continent. Sans cesse, elle tire de ses flancs d'autres vaisseaux faits à son image et qui vont la représenter sur toutes les côtes du monde. Mais c'est à bord du grand navire qu'est notre ouvrage à tous. Le roi, les lords, les communes sont au pavillon, au gouvernail, et à la boussole ; nous autres, nous devons tous avoir les mains aux cordages, monter aux mats. tendre les voiles et charger les canons ; nous sommes tous de l'équipage et personne n'est inutile dans la manoeuvre de notre grand navire." (Appl.)

Comme nos Pères

Nous aussi, canadiens-français, nous formons partie de cet équipage, nous avons mis la main aux cordages, nous avons chargé les canons et si nous n'avions pas voulu le faire, ce beau vaisseau, qui s'appelle le Canada, aurait été coulé ou il voguerait aujourd'hui à l'ombre du drapeau étoilé.

Mais ce sont là des faits que nos petits enfants d'écoles savent ou du moins doivent savoir ; et ce qu'ont été nos pères, nous le sommes. Nous nous glorifions de notre langage, nous parlons avec plaisir de belles traditions de notre race ; mais ces pensées n'affaiblissent pas l'ardente admiration que nous avons pour les institutions qui nous régissent, ne nous empêchent pas d'aimer notre pays si riche de tous les dons de la nature, "beau en toute perfection" pour me servir de la pittoresque expression de notre grand Champlain. Nous savons combien son sol est fertile, combien fraiches ses sources et pures ses aurores ; nous avons vu le soleil danser le midi sur ses riches blés mûrs ; et tout autour de nous nous croyons voir flotter les ombres de nos pères tandis que leurs cendres vénérées se mêlent à la poussière foulée par nos pas.

Tous ceux qui nous connaissent savent que ce sont là nos sentiments ; ils savent le bien que nous avons fait ici et ils nous en sont reconnaissants. Permettez-moi donc de vous rappeler ces belles paroles d'un de nos plus distingués Gouverneurs, Lord Dufferin dont nous conservons un si cher souvenir : "Il ne faut pas oublier que c'est à l'élévation d'esprit de la race française, à son amour de la liberté et à son exacte appréciation des droits civils contenus en germe dans la constitution primitivement accordée par l'Angleterre au Canada, que nous devons le dévoloppement de cette autonomie parlementaire dont le pays est fier à si bon droit et je puis vous assurer qu'aux yeux d'un anglais, il y a peu de chose plus agréable à observer que la dignité, la modération et l'habilité politique avec lesquels les hommes publics français du Canada aident leurs collègues anglais à appliquer et à faire fonctionner ces grands principes de droit et de pratique constitutionnels qui sont la base du gouvernement libre en ce pays."

T. R. P. H. LACOSTE, O. M. I., V. G.
Administrateur du diocèse de Prince-Albert. Président du Comité d'Organisation du Congrès

La race française

"J'ai toujours considéré comme du meilleur augure la collaboration de la race française dans le Canada ; cette race qui a déjà contribué si puissamment à civiliser l'Europe ne peut manquer de suppléer et de corriger de la façon la plus heureuse les qualités et les défauts considérés comme inhérants au John Bull traditionnel. D'un autre côté on me pardonnera si, comme anglais, j'espère que nous pourrons lui rendre le même service. Avec la générosité, l'esprit d'invention, l'élan, la grâce, la délicatesse, la précision du jugement et la finesse artistique des français, avec le flegme et le tempérament britannique, on peut dire que nous réunissons les éléments qui gouvernent en grande partie le monde moral et le monde physique." (Appl.)

Je me reprocherais de ne pas vous dire ici les paroles prononcées en 1867 par Sir John Rose, un des collègues de Sir J. A. MacDonald : "Maintenant, dit-il, nous, les anglais protestants qui formons la minorité dans la province de Québec, nous ne devons pas oublier que nos droits aux écoles séparées nous ont été accordés sans limites, avant l'union des provinces, quand nous étions en minorité et absolument à la merci de la majorité française ; nous ne devons pas oublier qu'il ne se fit alors absolument rien pour nous empêcher d'élever nos enfants comme nous le jugions mieux ; et je manquerais au devoir de la justice si j'oubliais de dire que la distribution de l'argent donné par le gouvernement s'est toujours faite de manière à éviter tout sujet de plainte de la part de la minorité protestante."

Voilà ce que pensent ceux qui ont étudié l'histoire, ceux qui ont assez d'intelligence pour en comprendre les leçons et assez de cœur pour en admirer les beautés.

C'est pour mieux vous rappeler cette histoire, c'est pour vous mettre mieux en état de profiter de ces leçons que vous avez organisé cette convention et que vous voulez, en aussi grand nombre que possible, aller prendre part au congrès du parler français qui se tiendra à Québec au mois de juin prochain. Je ne saurais trop vous en féliciter.

La Province de Québec

Vous irez à Québec, cette ville qu'un écrivain (1) qui sait donner à sa plume la puissance du pinceau, nous montre comme un écrin de pierres précieuses, une chasse de reliques historiques, un musée de peintures dont tous les tableaux sont signés par le divin artiste, un plant de France cultivé par Albion

Vous irez visiter la province de Québec ; vous pourrez y admirer le caractère affable et bon de vos compatriotes, les moeurs douces des campagnes, le bonheur des patriarcales familles, de ces agriculteurs et vous ne pourrez vous empêcher de dire : "L'Eglise, notre chère Eglise a évidemment passé là."

Vous verrez que dans cette province existe, entre les différentes races qui l'habitent, une noble émulation digne de tous ceux qui y prennent part. Ailleurs on ne peut comprendre aussi bien que l'émulation soit la première et la plus puissante cause de l'ambition légitime, que les nationalités diverses qui se disputent l'influence et la prépondérance sur ce continent ne sont pas tenues d'être adverses les unes aux autres : car la concurrence n'implique pas la rivalité, encore moins l'antipathie.

Vous verrez là une population qui avec son bon sens natif, a compris que l'autorité religieuse et l'autorité civile, émanant de la même source divine, doivent être entourées de la même protection et du même respect, que c'est dans cette union harmonieuse que se trouve toujours le meilleur gage de paix et le secret du véritable progrès social.

Vous suivrez les séances du Congrès dans l'Université Laval où, durant de longues années, j'ai trouvé mon bonheur en m'occupant de celui des autres, me rappelant que seules les bonnes actions qui les remplissent font la longueur et la valeur des jours : dans l'Université Laval, oeuvre faite de tout ce qui est capable de séduire une âme élevée et de forcer ses sympathies, faite de dévouement, de générosité, d'abnégation et de sacrifice ; dans l'Université Laval qui, avec tous ses collèges affiliés, fait si bien comprendre le rôle sublime qu'a joué le clergé catholique dans l'éducation au Canada.

Là vous rencontrerez les plus distingués de vos concitoyens, des hommes qui ne rougissent pas de Jésus-Christ devant le siècle, qui croient encore au Dieu de leurs mères et aux vérités qu'elles mirent au fond de leurs âmes d'enfants ; des hommes qui sont capables de penser et de dire ce qu'ils pensent, qui regardent le bien comme réalisable même quand il est difficile à atteindre, qui savent que la force d'une cause se fait toujours reconnaître à la modération de ceux qui la défendent. sans rien céder de ce qui lui appartient, sans jamais aller au-delà de ses droits et de ses limites.

Vous les écouterez ; leurs paroles rempliront vos intelligences d'idées justes, vos coeurs de sentiments élevés ; vous ferez alors comme les petits oiseaux du bon Dieu ; quand ils se sont désaltérés sur le bord limpide du ruisseau ou du lac et qu'ils ont pris une becquée, ils ne manquent pas de lever la tête vers le ciel pour savourer à loisir la fraicheur du liquide. (Appl.)

Ainsi après vous être désaltérés à la source claire des discours que vous aurez entendus, vous savourerez la liqueur réconfortante que vous aurez prise, vous vous tournerez vers Dieu qui a tant fait pour notre race et vous reviendrez ici bien résolus à remplir votre devoir, tout votre devoir.

L'Eglise

Vous aimerez mieux Dieu qui nous a comblés de tant de faveurs. Vous aimerez mieux l'Eglise. Elle a besoin, surtout ici, que vous lui rendiez honneur. Elle a besoin que vous assistiez aux offices auxquels elle vous convoque et que vous remplissiez les devoirs auxquels elle vous convie ; elle a besoin que vous ne reculiez levant aucune affirmation publique de votre croyance. Vous ne craindrez pas pour elle, quand bien même vous la verriez attaquée. Les murailles de l'Eglise ne s'écrouleront pas comme celles de Jéricho au seul bruit des trompettes et des acclamations de ses ennemis.

Vous aimerez mieux le Saint-Père, qui, sur les hauteurs du Vatican, reçoit la lumière du ciel pour nous éclairer et nous diriger ; vous l'aimerez comme nous aimons le Christ qu'il représente, comme nous aimons l'Eglise dont il est le chef.

Vous aimerez mieux vos prêtres, ces hommes consacrés à Dieu pour vous sauver, qui prient pour ceux qui ne pensent qu'à leurs affaires et à leurs plaisirs, qui n'épargnent ni leur temps ni leurs travaux, ni leur vie pour faire de leurs paroisses des pépinières de saints.

Vous serez plus attachés à votre langue qui est très utile sinon nécessaire à la conservation de votre nationalité. Vous vous rappellerez plus souvent ces ancêtres qui sont vôtres dont les noms brillent au firmament de notre histoire et vous serez fiers de leur gloire qui resplendit sur vous.

Alors vous aurez à coeur de remplir vos devoirs de citoyens ; vous serez des hommes de confiance exerçant autour de vous un empire que rien ne pourra ni détruire ni envahir. Si on ne vous craint pas, on vous respectera, si on ne marche pas toujours avec vous, au moins on vous laissera passer ; si on n'acclame pas toujours votre drapeau, au moins on le laissera flotter librement, et on tiendra plus compte de vos justes réclamations. (Ovation)

(1) L'hon. A. B. Routhier

La Messe Pontificale

A 10 hrs dans l'église paroissiale gracieusement décorée par les soins des Soeurs de la Présentation de l'école Stobart, se déroulèrent les cérémonies grandioses de la Messe Pontificale.

S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., assisté de MM. J. Garnier et Jullion comme diacre et sous-diacre, fit son entrée solennelle au chant de l'*Ecce Sacerdos Magnus*, de A. Trojelli.

S. G. Mgr O. E. Mathieu était assisté du R. P. Delmas, O. M. I., et de M. l'abbé A. Bérubé, de Vonda.

M. l'abbé Leduc de Viscount remplissait les fonctions de prêtre assistant et M. l'abbé Maur

Mourey, de Battleford, celles de maître des cérémonies.

Le T. R. P. Lacoste, O. M. I., administrateur du diocèse de Prince-Albert, occupait un fauteuil réservé dans le sanctuaire.

Pendant la messe, la chorale de l'école St-Michel, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Présentation exécuta, selon la méthode de Dom Pothier et avec un art indiscutable, les mélodies grégoriennes de l'édition Vaticane.

Voici le texte du sermon donné par S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina.

Sermon de S. G. Mgr O. E. Mathieu

Je regrette que S. G. Mgr Langevin n'ait pu se rendre à cette convention. C'est lui qui ce matin devait faire le sermon de circonstance, et comme pour lui, avoir des belles pensées et les bien exprimer semble être la chose la plus facile du monde, il vous eût été donné d'admirer sa chaude éloquence. sa parole qui coule de source, qui déborde d'une âme pleine de Dieu pour se jeter à corps perdu dans le coeur de ses auditeurs.

On me demande de vouloir bien remplacer S. G. Mgr l'archevêque, et je me crois obligé d'accéder à ce désir. Je constate encore une fois que le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas. Je suis venu ici dans le seul but d'être utile et agréable à des compatriotes dont je suis heureux de faire la connaissance. Je trouve de suite l'occasion de leur faire plaisir. je dois en profiter.

Je me permettrai de vous exprimer quelques pensées qu'éveillent naturellement dans mon esprit les circonstances qui nous réunissent ici, tout en me rappelant que là où le mérite fait défaut, la brièveté est à elle seule une des bonnes qualités d'un discours, surtout quand il est fait sans une préparation suffisante.

Il y a dans le cimetière St-Laurent à Rome des mausolées d'une rare perfection de travail, d'un goût achevé, d'une piété exquise. Il en est un surtout qui m'a frappé. C'est celui d'une jeune mère mourante qui presse son enfant sur son cœur et lui dit avec un air qui fait deviner les paroles gravées sur le marbre: "Mon fils, aime ton pays, aime ton Eglise, aime Dieu." Voilà quelle devrait être notre devise; voilà les devoirs que nous avons à remplir.

Aimons la Patrie

Aimons notre pays. Comme cet amour de la patrie est naturel, est raisonnable! Avec l'amour de la vérité, il est l'un des sentiments les plus profonds du cœur humain. En quelque coin du monde où plusieurs hommes sont assemblés, pour vivre ensemble sous un même ciel, sous une même loi. cette chose auguste, ce bien sacré, cette terre sainte et bien-aimée qu'on appelle la patrie existe du même coup.

Cet amour de la patrie. on le trouve partout, frémissant jusque dans l'évangile, attendri et douloureux jusque dans le cœur de N. S. ce jour où, tristement assis en face de sa patrie ingrate, il versa des larmes amères sur elle.

Cette patrie, on l'aime parce que c'est la terre natale dont l'âme en naissant s'éprend de passion, ce ciel d'azur qui a le premier versé dans nos regards sa lumière, cette atmosphère spéciale dont notre vie se nourrit et se soutient, ces chants d'oiseaux, ces prairies, ces montagnes ces bruits de la ville qui semblent nôtres. Là est le baptistère, là est l'autel de la Cène, là est l'église où nous apprimes à bégayer le nom de Dieu et où nous commençâmes à le connaître et à le bénir.

On l'aime la patrie parce qu'elle a une âme qui aime tout, qui fait battre en même temps des millions de cœurs des mêmes émotions d'amour, de douleur, d'orgueil ou d'espérance. Car la patrie, c'est la famille agrandie où les mêmes libertés, les mêmes mœurs les mêmes gloires à garder créent entre les citoyens des liens doux et forts, une sorte de solidarité fraternelle.

On l'aime, la patrie, et comment ne l'aimerait-on pas du plus ardent amour, quand cette patrie est, comme la nôtre une terre qui a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver un peuple? La beauté de ses horizons, la richesse de son sol, la variété prodigieuse de ses sites et de ses productions, ses deux océans, ses grands fleuves, ses plaines immenses, ses vallées fécondes, la grâce de ses collines et la majesté de ses montagnes, tout révèle une terre privilégiée. Et en la contemplant, nous pensons à cette parole sortie un jour du cœur de Mgr de Ségur après sa visite à Naples: "O mon Dieu, quelle sera la patrie de vos enfants, quel sera le ciel que vous leur offrez si leur exil est si beau!"

Comment ne l'aimerions-nous pas, cette patrie, nous Canadiens-Français: car c'est la terre de nos aïeux, le sol sacré que nos pères ont foulé et conquis dans d'héroïques chevauchées. C'est ici qu'ils ont répandu leurs sueurs et souvent leur sang dans de profonds sillons de labeur et de gloire: c'est ici qu'ils ont souffert et triomphé avant nous, ici qu'ils sont morts et qu'ils reposent en paix. Par conséquent cette patrie, pour nous, est un berceau et aussi une tombe à garder.

Aimons l'Eglise

Nous avons donc raison de l'aimer notre patrie, et Dieu sait si nous l'aimons.

Et pour l'aimer mieux nous devons aimer l'Eglise dont nous sommes les enfants soumis et qui est une autre patrie. Et qu'elle est belle la patrie catholique: comme nous devons être heureux et fiers d'être ses enfants: de tous les drapeaux, celui de l'Eglise, notre mère, est le plus glorieux. Voilà vingt siècles qu'il mène l'humanité à tous les héroïsmes: il la mène à toutes les gloires de la terre; il la mène à la gloire éternelle. Notre histoire de famille, histoire de l'Eglise catholique, est une longue chaîne de vertus, de sacrifices où brillent comme des rubis et des diamants les grandes, les divines actions des saints.

Il y a vingt siècles, elle a pris l'humanité dans la boue où elle se vautrait pour lui faire atteindre une perfection inconnue à l'antiquité payenne. Elle a ennobli les intelligences, elle a purifié les coeurs. Citez une misère qu'elle n'ait pas soulagé, une lutte devant laquelle elle ait reculé, un état social sur lequel on l'ait vue incapable d'étendre ses bienfaits. C'est cette Eglise qui dans le passé a fait notre bonheur, à nous, Canadiens-Français, comme individus et comme peuple. Catholiques par notre naissance, par l'héritage de nos pères, par les premières émotions et les premiers enthousiasmes de notre première communion, continuons à être pour l'Eglise des enfants fidèles et reconnaissants; soyons toujours sur le sol d'Amérique de vrais apôtres du Christ, répandant autour de nous les vraies lumières de la foi, les parfums des vertus chrétiennes, c'est là le devoir qui nous incombe.

Soyons des apotres

Nous n'aurons pas sans doute, comme les croisés des temps héroïques, à briser les liens qui nous attachent au sol sacré de la patrie pour aller travailler à la délivrance des lieux saints, mais nous aurons à protéger notre pays contre les flots de l'erreur qui peuvent facilement l'envahir; nous n'aurons pas à relever la croix, mais nous aurons à la défendre; nous n'aurons pas à demander la protection d'une Eglise inconnue jusqu'à présent, puisque cette protection est inscrite en lettre d'or à chaque page de notre histoire; mais nous devrons suivre ses enseignements à la lettre et toujours marcher sous sa houlette.

En voyant la vieille Europe craquer de toutes parts comme un édifice vermoulu, parce que les fondements que l'Eglise avait donnés à l'édifice social, sapés depuis trois siècles, menacent ruine: nous, ici, nous envelopperons ces fondements de toute société de notre estime et de notre respect.

Riches de l'héritage amassé pour nous par les mains de l'Eglise, nous ne renierons pas notre mère, nous ne trouverons pas qu'elle est de trop au milieu d'une civilisation qu'elle a faite, et nous ne serons pas assez insensés pour lui signifier son congé.

Nous resterons convaincus que le meilleur auxiliaire de tout institut social est encore notre chère Eglise catholique.

Et ces saintes croyances, nous les regarderons toujours comme l'indéfectible flambeau de notre vie: et nous serons toujours en état de dire:

> "Avant que foi dans nos coeurs
> [soit troublée,]
> Dieu bon et triomphant.
> Les Alpes crouleront sur leur
> [base ébranlée]
> Par la main d'un enfant."
>
> (Victor de Laprade.)

Voilà quels sont nos sentiments. Et c'est la seule raison pour laquelle nous voulons conserver notre langue. Il y a entre elle et l'Eglise une union bien intime, et l'expérience est là pour démontrer que si ce bien disparait, c'est presque toujours au détriment des deux.

C'est la raison pour laquelle nous désirons qu'on enseigne à nos enfants l'amour de Jésus-Christ par dessus toute chose. Car nous sommes convaincus que de la sorte ces enfants en aimeront mieux tout ce qu'il faut aimer et rien que ce qu'il faut aimer: nous savons que le développement intellectuel, quand il est uni au développement moral et religieux, devient un principe d'ordre, de règle, une source de prospérité et de grandeur pour la société: tandis que seul il est un principe d'orgueil, d'insubordination, d'égoïsme, par conséquent un danger pour la société.

Nous voulons parler français

Nous voulons continuer à parler notre langue et à pratiquer notre religion, et nous savons que plus nous serons fidèles à ces deux devoirs sacrés, plus nous mériterons l'estime, le respect de nos concitoyens au jugement sain, au coeur bien né, de ceux en un mot qui sont capables de connaître leurs intérêts et les nôtres. Ils comprendront que notre esprit ne sera pas obscurci parce qu'il habitera la région des clartés éternelles: que nous ne serons pas moins aptes à pénétrer les mystères de la nature parce que nous en connaissons mieux l'auteur; que nous n'aurons pas moins de zèle pour concourir au bien-être de nos semblables, parce que nous voudrons toujours nous montrer les dignes héritiers de ceux dont les payens disaient avec sourire: "Voyez comme ils s'aiment!"

Ceux qui descendent des familles illustres et à qui leurs ancêtres ont laissé un nom qui resplendit au firmament de l'histoire, sont fiers de cette gloire qui rejaillit sur eux à travers le temps et qui semble faire remonter leur vie jusqu'à ces nobles origines. S'ils ont le coeur bien fait, ils comprennent à quoi les oblige une telle naissance et le devoir qui leur incombe de transmettre intact ce précieux trésor aux enfants qui naîtront d'eux.

Nous, nous sommes d'une belle race; nous avons des ancêtres glorieux; notre histoire renferme des pages comparables aux plus belles pages de l'histoire de n'importe quel peuple. et personne n'a le droit de contempler son origine avec plus de complaisance que nous.

Nous voulons nous montrer dignes de cette origine, et nous ne nous réunissons aujourd'hui que pour trouver les meilleurs moyens à prendre pour réaliser ce désir.

Et pour réussir plus facilement, pour mieux trouver la voie à suivre, nous commençons par nous agenouiller ce matin aux pieds du Dieu de lumière et de force.

Prions

Pendant les guerres de la Vendée, quelques soldats commandés par Lescure marchaient sous le feu de l'ennemi. Passant près d'un calvaire, tous de s'arrêter, de se mettre à genoux et de prier. Un officier voulut leur faire quitter cette position dangereuse. "Laissez-les prier, leur dit Lescure, ils se battront mieux ensuite." Et la déroute de l'ennemi fut complète.

Nous aussi, prions ce matin, demandons à Dieu de nous éclairer, de nous fortifier, afin que nous voyions notre devoir, afin que nous ayons le courage de toujours le remplir. Nous travaillerons alors avec plus de succès sous le regard de Celui qui nous a tant aimés et qui nous continuera sa toute puissante protection.

Le Banquet

La messe pontificale s'étant terminée vers midi, le banquet fut remis à midi et demi.

Disons en passant que le dîner était trop "maigre", même pour un dîner de carême. Mais la bonne volonté des congressistes et la richesse du menu d'éloquence que nous servirent les orateurs, firent oublier amplement ce côté désagréable.

La fête de l'esprit fut superbe. On en pouvait juger par les applaudissements frénétiques qui saluèrent les discours de NN. SS. les évêques, celui de l'honorable M. A. Turgeon, ceux du R. P. Sauner, M. S. C., et de M. l'abbé Maillard.

Après lecture des éloquents télégrammes que nous reproduisons en première page, le R. P. Lacoste annonça brièvement la santé du pape et du roi, et invita l'hon. M. Turgeon à proposer le toast de la langue française.

M. Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, et député de Duck Lake, reçut une ovation de plusieurs minutes lorsqu'il se leva pour parler.

Hon. M. A. Turgeon

"J'accepte vos applaudissements, dit-il, non pas pour ma personne mais pour la belle langue française que nous voulons fêter aujourd'hui. Je suis venu souvent à Duck Lake depuis neuf années, mais jamais je n'ai vu encore pareille démonstration. Et ce qui montre bien que tous participent à la fête, c'est que, même chez nos frères d'autre langue, les établissements de commerce sont fermés. On apprécie donc la grandeur et la beauté de notre cause, et pour moi c'est un devoir bien doux de proposer le toast de la langue française.

Le R. P. Sauner, M. S. C.

Le R. P. Sauner, missionnaire du Sacré-Coeur, de South Qu'Appelle, répondit en ces termes:

La langue française

C'est Mgr Langevin qui devait parler ici et son remplaçant improvisé mérite indulgence. Averti seulement il y a quelques instants, je n'ai pu recueillir que quelques pensées.

Parler bien des beautés de la langue française, ce n'est pas chose facile, mais c'est chose agréable, surtout quand on vient, comme moi, d'un pays où l'on lutte, où l'on combat pour la défense de cette langue, non pas seulement contre un ennemi indifférent mais contre un ennemi acharné à faire disparaître du cœur des fils de l'Alsace l'amour de la langue française.

La langue française, Dieu merci, n'est pas morte, elle ne mourra pas, elle ne peut pas mourir; elle est trop belle. Elle est la langue harmonieuse par excellence. L'italien, dit-on, est la langue séductive des femmes: l'anglais, le gazouillement des oiseaux; le français, la langue des hommes, langue également apte à traduire les sentiments les plus doux et les expressions les plus viriles, une langue faite pour chanter et pleurer, une langue faite pour commander et supplier, seule langue moderne me semble-t-il, absolument finie, travaillée, ciselée jusque dans ses derniers contours, à l'instar du grec de la civilisation antique, avec, en plus, ce je ne sais quoi de parfait donné à une langue par la charité chrétienne. C'est la seule langue moderne vraiment achevée. Rien de heurté dans les sons français, rien de trop efféminé. C'est la langue harmonieuse de l'humanité devenue bonne et polie, aimable et douce, c'est-à-dire chrétienne. (Appl.)

La langue française est la langue claire et précise. Rien n'y est laissé à l'arbitraire, rien n'y est ambigu. Dans nulle autre langue, l'expression verbale peut être rendue aussi identique à la pensée que l'on veut exprimer. On dit que certains philosophes allemands pour leurs propres œuvres un peu nébuleuses, attendaient leur traduction en français, pour bien se comprendre eux-mêmes. Les diplomates en ont fait leur langue. Les diplomates ont peur de trouver dans chaque mot un piège; ils ont peur qu'on leur fasse dire le contraire de ce qu'ils veulent dire. Pour éviter cet écueil, ils ont choisi, à travers le monde entier, la langue française pour leur langue. Quand une chose a été dite, a été écrite en français, l'erreur n'est pas possible dans l'interprétation des mots. Les qualités de précision et de clarté de la langue française ont assuré souvent la paix au monde, parce qu'elle assure aux contrats internationaux une stabilité séculaire, en écartant les disputes futures. (Appl.)

L'univers entier reconnaît les spéciales beautés de la langue française. Tout homme civilisé dans les nations européennes, se fait une gloire de parler français. Depuis des siècles, les étrangers ont préféré écrire et parler en français. Marco Poolo, le grand voyageur du XVIème siècle, Leibnitz, le philosophe spiritualiste du XVIIème siècle, Frédéric le Grand, le vrai fondateur de la puissance prussienne, et tant d'autres, des hommes identifiés avec la gloire des autres nations ont trouvé une joie spéciale à écrire presqu'exclusivement en français.

Quelle autre langue fait de pareilles adeptes? Je n'en connais pas. Que des hommes vivant dans un pays étranger apprennent à parler et à écrire la langue de leur pays adoptif, cela se conçoit, mais, que des hommes, représentants officiels d'une nation, vivant au milieu de leur propre nation, adoptent pour leur langue le français, ceci prouve que cette langue a des attraits et des charmes mystérieux inconnus aux autres langues.

Parcourez toutes les grandes cités cosmopolites de l'Europe. Montez au Pincio, et pendant que dans le crépuscule romain, vous contemplez Rome superbement assise aux pieds de la colline, la foule qui vous entoure, venue de toutes les parties du monde, et qui contemple avec vous le magnifique spectable, exprime son admiration en français. Parcourez les cités orientales encore vivantes, parcourez les cités orientales mortes ou en ruines, les visiteurs étrangers de tous ces lieux parleront le français. Parcourez les cités modernes de plaisir et de repos, Vienne ou Monaco, Naples ou Wiesbaden, St-Petersbourg ou Madrid, tous les grands centres, les rendez-vous de l'humanité voyageuse, on y parle, on y chante en français.

Le français est la langue de la civilisation, la langue du bon ton, la langue du beau et du bon. Le français est le véhicule des grandes idées, des nobles pensées.

Messieurs, parlons donc français, nous sommes en bonne compagnie, en compagnie des grands hommes des siècles passés. et présents, en parlant français, nous appartenons à l'élite intellectuelle de tous les pays. Parlons français, c'est si doux de parler français, c'est si beau de murmurer des sons aussi aimés. Il me semble, quand on parle français, on aime mieux, on chante mieux, on prie mieux. (Appl.)

Si jamais le français disparaissait, Dieu lui-même trouverait qu'un des éléments les plus doux manquerait au concert de louange qui monte de la terre vers le ciel.

Ici, comme dans la vieille Europe, le français est la langue du beau, du bien, de l'Idéal.

Le R. P. Lacoste remercia l'orateur en faisant remarquer que si le R. P. Sauner peut être pris à l'improviste, il n'est jamais pris au dépourvu. Puis il invita M. l'abbé Chs. Maillard, de Wolseley, à proposer la santé de Québec et de la Saskatchewan. (Appl.)

M. l'abbé Chs Maillard

Messieurs,

Réunis dans ce petit centre français de la Saskatchewan pour donner une adhésion solennelle au prochain Congrès du Parler Français de Québec, Congrès qui s'organise sous le patronage de l'Université Laval, nous nous attendions bien à ce que l'ancien Recteur de cette admirable Institution occupât au milieu de nous une place d'honneur. Cette place vous l'avez acceptée, Monseigneur. Nous en sommes heureux. (Appl.)

Cet après-midi, des orateurs distingués et compétents nous diront, —je le devine à l'avance, — combien les Français et Canadiens-Français devraient avoir à cœur l'étude de leur langue si belle, combien ils devraient s'efforcer de la protéger, de la défendre et d'en sauvegarder les droits, combien aussi ils devraient en implanter et en développer l'amour chez leurs enfants. —Tout cela, Monseigneur, vous le pensez avec eux. Votre passé nous l'affirme, puisque pendant plus de quarante ans, vous avez vécu dans un milieu tout français, ne parlant que le français, faisant aimer autour de vous, tout ce qui était français. — Mais de même que cet attachement à la langue de nos pères ne vous a pas empêché d'être loyal à la couronne britannique, si loyal que vous avez mérité le titre de Chevalier de St Georges, de même aussi, nous en sommes sûrs, cet amour de la langue ne vous empêchera pas de donner à tous vos diocésains, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, quelque langue qu'ils parlent, votre grande intelligence, votre grand cœur, vos forces, vo- [illegible] car vous êtes avant tout un évêque de l'Eglise universelle.

[illegible] posé, je me sens parfaitement à l'aise pour oser dire qu'aujourd'hui, au milieu de nous, d'une part vous personnifiez le vieux Québec, le vrai Québec, celui qui a hérité et gardé de la vieille France, tout ce qu'elle avait de grand, de noble, de généreux, le Québec apôtre-missionnaire; de l'autre, vous personnifiez la jeune Saskatchewan, pays tout neuf, ouvert à tous, terrain tout prêt pour les bonnes semences, d'où qu'elles viennent. (Appl.)

Et sans que personne, à mon avis, puisse s'en offenser, je vois en vous l'union de deux provinces, union toute providentielle, cette fois. Il semble en effet qu'il était temps de rétablir entre les enfants dispersés de la Saskatchewan et la mère-patrie des liens d'affection plus tendre. Depuis longtemps on semblait oublier l'Ouest. Loin des yeux, loin du cœur, et ici notre peuple, — je parle de la jeune génération, —s'habituait à perdre de vue les choses de l'Est. Ces liens, ils sont aujourd'hui rendus plus forts et nous nous en réjouissons parce que comme Français et comme Catholiques, nous croyons encore à la mission de la langue française, véhicule de la foi parmi les nôtres, nous espérons en son avenir, et sans préjudice pour les autres, sans avoir l'intention de froisser personne, nous prétendons vouloir nous en servir longtemps encore. (Appl.)

Je lève donc mon verre en l'honneur du Vieux Québec, forteresse de l'âme française, de ce Québec qui s'anime pour la protection de ce qu'il a de plus cher après la Religion, de ce Québec qui semble plus décidé que jamais à faire passer dans nos groupes épars, quelque chose de sa force vive.

Je lève aussi mon verre en l'honneur de la Saskatchewan, notre pays d'adoption, pays de grand avenir, pays aux horizons très larges, pays aux moissons abondantes, où nous avons l'espérance de voir toujours fleurir à l'ombre de lois très sages, la justice et la liberté.

Puis-je encore ajouter un mot? C'est une prophétie que je veux faire.

L'année dernière, à l'occasion de nos adieux à Mgr Langevin, faisant allusion à la nomination du futur évêque de Régina, que nous n'avions pas alors l'honneur de connaître, je disais avec les accents d'un inspiré:

Il aura la taille assez haute pour regarder au-dessus des questions qui divisent.

Il aura la main assez ferme pour résister aux attaques de l'ennemi.

Il aura le cœur assez large pour mêler d'un même amour les âmes de toute langue et de toute nation.

On ne pouvait faire portrait plus exact sans connaitre son personnage. (Appl.)

Ayant eu pour une fois la main si heureuse, j'ose m'aventurer encore et prononcer un souhait qui, je l'espère, et vous l'espérez comme moi, sera lui aussi prophétique. Le voici:

Puisse Québec comprendre qu'à l'avenir, ici où tout va si vite, il ne faut pas seulement additionner nos forces, mais les multiplier.

Puisse la bonne et forte semence de Québec jetée à pleines mains dans les sillons fertiles de la Saskatchewan rendre à l'avenir cent pour un.

Plaise à Dieu qu'avant qu'un siècle se soit écoulé un autre Barrès redise au monde étonné l'histoire d'un nouveau miracle canadien. (Appl.)

S. G. Mgr Mathieu

Ce fut un délire d'enthousiasme lorsque Mgr Mathieu se leva pour répondre.

"D'un cœur bien né dit-il, ne peuvent sortir que des paroles aimables et des pensées délicates.

"M. l'abbé Maillard vous a prouvé une fois de plus la vérité de ce proverbe. Dans ses paroles, quelques-unes s'adressent à l'évêque de Régina: je les accepte non comme des compliments mais comme des leçons et je l'en remercie. (Appl.)

Québec! Ah! si vous saviez les sentiments que ce mot réveille dans mon coeur. L'enfant qui entend redire l'éloge de sa mère, n'en est-il pas heureux? Et Québec n'est-ce pas ma mère? C'est là que je suis né, c'est là que j'ai vécu, c'est là que j'ai été heureux. Jeune, j'ai bénéficié du bonheur que mes parents et mes maitres ont eu à se sacrifier pour moi, heureux ensuite moi-même de la joie que l'on éprouve à se sacrifier pour les autres. Depuis 40 ans, je goûte ce bonheur, si grand que je ne demande s'il peut se trouver au ciel plus douce récompense. (Appl.)

Notre professeur de littérature nous racontait une histoire au sujet de Mme de Sevigné, qui abusait malicieusement de la faveur parfois qu'ont les hommes d'être laids. Elle conduisit un jour un certain Pélisson chez un artiste et en le lui présentant elle se contenta de dire: "Trait pour trait." Pélisson, intrigué, demande des explications. "Je suis artiste, dit l'autre, je travaille à un tableau qui représentera la tentation de Notre Seigneur au désert. Je cherchais ce qu'il y a de plus laid pour la forme du démon. J'ai mon affaire: "Trait pour trait."

Eh bien! continue Mgr Mathieu moi si j'avais à faire un tableau non pas de ce qu'il y a de plus laid et de plus triste, mais ce qu'il y a de plus beau, je vous présenterais cette assemblée de catholiques venus des quatre coins de la Saskatchewan et groupés autour de leurs prêtres et je vous dirais comme à l'artiste: "Trait pour trait." (Rires et Appl.)

En ce jour de réjouissance vous me rappelez que cette belle province de Québec, c'est la mienne, c'est aussi la vôtre. Je l'aime, ce Québec, pourquoi? Parce que son histoire est si belle. C'est là que se sont accomplis les grands gestes des ancêtres. C'est là que ces Français de France, hommes et femmes, sont venus donner leur vie pour Jésus-Christ, pour étendre son règne. Véritables héros, portant d'une main la croix et de l'autre l'Evangile, ils sont venus jeter les lumières de la foi dans les esprits, et l'amour de Dieu dans les cœurs.

On l'aime ce vieux Québec parce que nul peuple ne peut montrer dans son histoire, de pages plus belles. (Appl.)

L'amour est un sentiment du cœur. Comme la rose ne peut pas ne pas répandre son parfum, comme le soleil qui prodigue ses rayons, comme les fleuves qui arrosent nécessairement leurs rives, ainsi l'amour doit se manifester par des actes.

Nous devons donc nous aimer pour rester unis, et rester unis pour être forts. L'union est nécessaire, comme vous le disait si bien hier Mgr Charlebois. Il y a des milliers de questions sur lesquelles nous avons le droit de rester divisés. Ce sont les questions d'importance secondaires; si l'on a le droit d'être divisés, l'on a le devoir de se pardonner.

Pour les autres soyons donc bons et charitables. S.-Augustin disait de S.-Ambroise que ce qu'il commença à aimer en [illegible] fut l'homme de bien et non pas le docteur de vérité. Etre bon, être charitable, c'est se montrer les vrais disciples de Notre Seigneur. Lui qui s'appelle "Caritas" la Charité.

Et il ne faut pas croire des hommes si méchants qu'ils le paraissent. A St-Pierre de Rome, les immenses colonnes [illegible] vues de loin paraissent toutes petites. Mon expérience m'a toujours prouvé que pour les hommes c'est le contraire. Vus de loin, leurs défauts paraissent énormes, mais de près ils disparaissent. Soyons donc charitables entre nous Canadiens et soyons charitables pour les autres.

Et permettez-moi d'ajouter: Restez unis à vos prêtres. Ah! si vous saviez comme ils vous aiment! Ils vous aiment pour vous sauver. Jetez les yeux sur les institutions de la province de Québec. Que serait, par exemple, l'Université Laval où j'ai goûté quarante années de bonheur en m'efforçant de procurer celui des autres, que serait Laval sans son fondateur le Vénérable Mgr de Laval? Que serait Lévis sans M. Déziel? Ste-Anne, sans M. Painchaud? Chicoutimi, sans Mgr Racine?

Tous nos collèges, tous nos couvents, toutes nos institutions ont eu pour fondateur un prêtre. Les hommes peuvent oublier leur nom, mais ce nom n'est pas oublié par les anges et par Dieu. (Vifs Appl.)

Fondées par des prêtres, ces institutions sont soutenues par des prêtres. Que dirait un étranger à notre pays si on lui disait que dans la province de Québec, un enfant est logé, nourri et reçoit son instruction classique au prix dérisoire de $100 par année. Et encore il n'y a pas un élève sur dix qui paye ce montant.—C'est vrai, et et pourtant c'est invraisemblable. Que dirait cet étranger en apprenant par exemple qu'à l'Université Laval, les professeurs prêtres, depuis le recteur jusqu'au plus humble surveillant reçoivent pour salaire, chaque année, la somme de $100. Mais c'est un salaire que le dernier marchand n'oserait pas offrir au dernier de ses commis.

Et il en est ainsi pour toutes nos institutions que soutient le dévouement du clergé. Il en est ainsi dans l'Ouest. Que serait St-Boniface, par exemple, sans Mgr Langevin? (Vifs Appl.)

Restez donc unis à vos prêtres, ici en Saskatchewan. Vous travaillerez ainsi pour l'Église de Dieu et pour la société civile.

Les sacrifices que nous avons faits pour nous rendre à cette belle convention sont récompensés par le plaisir de nous rencontrer et de faire mutuelle connaissance. Il y a dans mon cœur pour vous quelque chose de paternel, ne suis-je pas fondé à croire qu'il y a dans le vôtre quelque chose de filial?

Dieu seul a voulu que je fusse votre père. Travaillons ensemble pour le bien de la province, pour l'union de toute les volontés.

Soyons heureux en cherchant à rendre les autres heureux.

LA BONNE PRESSE

Le R. P. Lacoste propose ensuite la santé de la presse, "cette personne curieuse, qui cherche et étudie, interroge et parle beaucoup." Mais il y a deux sortes de presses: la bonne et la mauvaise. C'est la santé de la bonne presse qu'il propose, celle qui est bonne sur tous les points et celle qui a été fondée spécialement à Duck Lake, et qui a pour organe "Le Patriote de l'Ouest." Malgré les désastres qu'elle a subie, cette bonne presse est confiante en l'avenir. Il invite S. G. Mgr O. Charlebois, qui a tant travaillé à la fondation du "Patriote" de répondre à ce toast.

S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I.

"Je ne parlerai pas de la bonne presse en général," nous dit Sa Grandeur, je me contenterai de celle qui nous concerne, de l'oeuvre du "Patriote de l'Ouest."

En voyant aujourd'hui cette réunion si grande, cette assemblée composée d'hommes, qui sont venus de partout, je me demande quelle est la voix qui vous a amenés ici. Quelle est la voix qui s'est fait entendre dans chaque paroisse, et qui jusque dans chaque foyer est venu vous convier à prendre part à ce Congrès? Il faut que ce soit une voix puissante, aux accents persuasifs et éloquent: cette voix, ce fut celle du "Patriote de l'Ouest." (Appl.)

Ce journal il faut donc le féliciter, l'honorer et l'aimer.

Pour qu'une oeuvre catholique réussisse il faut que ce soit une oeuvre du bon Dieu. Je puis vous certifier que l'oeuvre du PATRIOTE DE L'OUEST est une oeuvre du bon Dieu. (Appl.)

En effet les oeuvres du bon Dieu se reconnaissent à trois caractères distinctifs: la modestsie, l'épreuve et le sacrifice.

"LE PATRIOTE" fut modeste. Il débuta par quelques colonnes françaises dans un pauvre journal anglais (1) sans principes. Il nous faisait plaisir déjà de voir poindre le français mais c'était une anomalie d'avoir pour organe un journal de langue étrangère aussi bien dévoué aux intérêts des franc-maçons et de nos ennemis qu'à ceux des catholiques. Cependant l'ennemi de tout bien devenait déjà jaloux. L'espace attribué au français devenait de plus en plus restreint, jusqu'au point de disparaitre presque complètement. Et un jour, S. G. Mgr Pascal annonça même qu'il devenait impossible de le faire vivre plus longtemps. Le journal français était mort. Et cependant une heure après il ressuscitait. Juste le temps d'une bénédiction du T. S. Sacrement et S. G. Mgr Pascal, à qui l'on démontrait par des chiffres la possibilité de l'entreprise, accordait de nouveau la permission.

Le journal allait être alors organisé sur des bases nouvelles. Il serait complètement français. Son titre fut choisi,

Et ce fut une joie unanime, non seulement dans l'Ouest, mais dans tout le pays, lorsque "Le Patriote de l'Ouest" parut. (1)

Mais l'ennemi ne se tenait pas pour battu. Il guettait l'occasion de nous susciter de nouvelles misères.

Trois mois s'écoulèrent. Au moment où l'atelier d'imprimerie était complété, au moment même où un nouveau rédacteur nous arrivait et venait de composer son

(1) The Chronicle.

(1) A la fin d'août 1910, sous la direction du R. P. A. G. Morice, O. M. I.

S. G. Mgr Charlebois

(Suite de la 5e page)

premier numéro, au moment où l'on allait bénir solennellement les ateliers, voilà que l'incendie anéantit tout le travail accompli (1). Peu s'en est fallu que ce fût la mort définitive.

Mais le bon Dieu veillait. Après maintes angoisses de la part de ceux qui avaient l'œuvre à cœur, un jour les actionnaires se réunissent en assemblée. (2) Tous veulent que "Le Patriote" soit restauré. On le veut, on le fera.

Un nouvel atelier surgit des cendres et le 1er juin 1911 "Le Patriote" apparaît plus vigoureux, plus brave, plus beau que jamais, et comme l'annonce son premier article, "il réssuscite pour ne plus mourir."

"Pour ne plus mourir"! Je le crois, car c'est une oeuvre du bon Dieu, appelé à faire beaucoup de bien dans l'Ouest. "Le Patriote" est aimé et estimé partout. Aimons le donc non pas seulement de parole, mais pratiquement. Il faudrait qu'il pénètre dans chaque famille. Aidons-le de nos deniers, l'aumône la plus chère au bon Dieu, c'est celle qui est faite à la bonne presse pour la conservation de notre langue et de notre religion. (Appl.)

Il convient de rendre hommage ici, aux rédacteurs qui ont travaillé au succès du "Patriote" depuis sa fondation.

Le premier rédacteur fut le R. P. Maur ici présent. (Appl.) Il eut la partie la plus modeste et partant la plus méritoire. Il se dévoua jusqu'à poser lui-même les caractères. (Vifs appl.)

Puis vint le R. P. Morice qui baptisa le journal, en choisit la devise et lui donna un nouvel élan.

Et enfin vous connaissez le rédacteur actuel le R. P. Auclair... S. G. Mgr Langevin m'écrivait dernièrement "Le Patriote est intéressant, brave, et je suis fier de lui." (Vifs appl.)

(1) 15 novembre 1910.

(2) Au mois de février 1911.

Adhésion des Artisans Canadien-Français au Congrès

Révérend Père A. F. Auclair, O. M. I.
Congrés des Canadiens-Français des Provinces de l'Ouest.
Duck Lake. Sask.

Cher Monsieur:

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus copie d'une résolution adoptee par le Conseil Exécutif de la Société des Artisans Canadiens-Français, à sa séance du lundi, 26 Février courant:

RÉSOLUTION

"Attendu que la conservation de notre langue, de nos traditions et de notre foi, héritage sacré reçu de nos ancêtres doivent être maintenues par nous dans toute leur intégrité:

Attendu les dangers, les attaques et même les persécutions auxquelles nos institutions sont en butte, à l'heure actuelle, en certains quartiers;

Attendu qu'il est urgent que les divers rameaux de la race française en Amérique:—Canadiens-Français de Québec, d'Ontario et des Provinces de l'Ouest, Acadiens et Franco-Américains —unissent leurs efforts, s'entraident et s'encouragent entr'eux à ce moment suprême de la lutte pour la défense de nos droits;

Attendu que les Canadiens-Français des Provinces de l'Ouest ont reconnu la nécessité, pour atteindre ce but, de se réunir en congrès plénier, à Duck Lake, dans la Province de Saskatchewan, afin de rassembler toutes les énergies et toutes les initiatives;

Il est résolu: 1o: Que la Société des Artisans Canadiens-Français offre à nos compatriotes des Provinces de l'Ouest réunis en convention, ses vœux les plus sincères pour le succès de cette importante démonstration de notre nationalité; 2o; Dans le but de témoigner d'une manière tangible notre appréciation du bien que ce congrès est destiné à accomplir, il est résolu, qu'une somme de vingt cinq dollars soit transmise comme souscription de la Société des Artisans Canadiens-Français."

En conformité de l'adoption de cette résolution, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un mandat de vingt-cinq dollars que vous m'obligerez en remettant au nom de notre société, à qui de droit:

Je vous prie, Cher Monsieur, d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

HENRI ROY,
Secrétaire-Trésorier Général

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche. 10 Mars. 3ième Dimanche du Carême.
Lundi, 11, S. Firmin. conf.
Mardi, 12. S. Gregoire. pape.
Mercredi. 13. S. Nicéphore. évêque.
Jeudi. 14. Ste Mathilde. impératrice.
Vendredi, 15. Les Cinq Plaies de N. S.
Samedi. 16. S. Julien. mart.
Dimanche. 17. 4e dimanche de Carême.

Tribune Libre

MONSIEUR DE DIRECTEUR DU PATRIOTE DE L'OUEST, DUCK LAKE

Monsieur le Directeur.

Permettez-moi de répondre par la voix de votre journal, à un article paru dans le journal de Rosthern du 29 février (jeudi dernier) au sujet de notre petition au Conseil pour obtenir un secrétaire-trésorier parlant Anglais et Français. En analysant ce remarquable document nous constatons ce qui suit:

D'abord. malgré l'affirmation de l'auteur de l'article en question, le secrétaire actuel ne parle pas le français. Il est prouvé que lors de sa nomination il ne comprenait pas un mot de cette langue: et si depuis lors il a fait de si rapides progrès qu'il puisse maintenant parler français nous serions heureux d'en avoir la preuve autrement que par l'affirmation gratuite de "l'Enterprise." Et supposant que cela soit le cas nous serons tout prêts à faire amende honorable à M. Hopwood, contre lequel nous n'avons d'autre grief que son incapácité à parler notre langue. Mais naturellement ceci n'exonérerait pas les membres du Conseil qui l'ont nommé par suite de manœuvres indignes de gens voulant faire supposer qu'ils appartiennent à "la meilleure classe des citoyens de Duck Lake." Jusqa'à preuve du contraire nous persistons à dire que notre secrétaire ne parle pas français et alors, comme c'est notre droit nous en réclamons un sachant parler anglais et français. Qu'il soit de n'importe quelle nationalité, peu nous importe pourvu qu'il ait les qualifications requises. Il est donc absolument faux; comme le dit "l'Enterprise," que nous voulons changer le secrétaire actuel pour la seule raison "qu'il n'est pas français," Maintenant, en ce qui concerne le *meilleur élément des citoyen de Duck Lake,* il serait curieux de savoir ce que l'article visé entend dire par cette phrase. Je suppose tout naturellement qu'il entend référer ainsi à ceux qui soutiennent messieurs les membres du Conseil dans cette lutte contre la majorité.

Mais M. le Directeur je ne pense pas que ceux-là soient bien nombreux, si l'on en juge par la difficulté qu'ils ont a trouver le nombre suffisant de conseillers. Encore maintenant, juste au moment où le Conseil se trouvait au complet, un des leurs vient de donner sa démission, et je ne serais pas surpris qu'il ne s'en présente encore d'autres avant longtemps. Enfin "l'Enterprise" nous prend à parti pour avoir attendu si longtemps avant de protester, et a soin de nous informer que cette protestation aurait dû être faite avant ou au moment de l'appointement du secrétaire. "L'Enterprise" joue certainement de malheur dans ses renseignements, car il est bien connu que cette protestation a eu lieu, mais sans succès. Si nécessaire nous pourrons revenir sur cette question dans un autre article. Pour aujourd'hui je ne veux pas abuser davantage de l'hospitalité de vos colonnes, et M. le Directeur, je me contente en terminant, de dire que quoiqu'en pense "l'Enterprise," la dite petition a été présentée au Conseil—et de vous demander ce que vous pensez qu'il reste de ce fameux article de "l'Enterprise" que *son* ou *ses inspirateurs* ou auteurs, n'ont seulement pas le courage de signer et trouvent plus simple de le faire publier sous la responsabilité de l'Editeur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes sincères remerciements, l'assurance de mes sentiments distingués.

Votre tout dévoué,

M. J. DUBOIS.

Duck Lake, Sask.. 5 mars 1912.

—Pourquoi pour avoir de l'argent *devant soi* faut-il commencer par le *mettre de côté*?

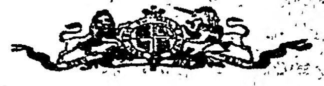
Decès

Nous apprenons avec regret la mort de Louise Schmidt décédée lundi dernier 4 courant à l'âge de 23 ans. Jeune fille intelligente et aimable, elle fut la première pensionnaire du couvent des Filles de la Providence de St. Louis.

LE PATRIOTE offre ses sincères condoléance à la famille de M. Louis Schmidt.

Personnel

M. Adélard Houle et sa sœur Mlle Rose Anna, de Prince Albert sont revenus enchantés de leur voyage à Winnipeg. Ils ont visité leurs parents de Winnipeg, de Letellier et de St Pie. St Pie était leur place native qu'ils avaient quitté depuis 9 ans.



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme agé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement a l'agence ou a la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut etre faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3,00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes

Prix $3 00 l'âcre Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.